

Recettes HT encaissées (ligne 1/2035A)€
+ Gains divers (ligne 6/2035A)€
+ Cessions immobilisations HT€
- Recettes exonérées de TVA (débours, ...)€
=TOTAL Recettes HT soumises à TVA€

OG 06 AB

Régime de TVA : REEL NORMAL

Contrôle d'après la comptabilité	Récapitulatif de vos CA3		Ecart à régulariser	Régularisations à effectuer sur votre prochaine CA3 lignes :
	A	Ref. ligne B (*)		
€ - L 08	€	€ =	€	Si trop déclaré : L 2 C "Sommes à imputer"
€ - L 09	€	€ =	€	
€ - L 09 B	€	€ =	€	
€ - L 13	€	€ =	€	
€ - L 16	€	€ =	€	Si trop déduit : L 5 B "Sommes à ajouter"
€ - L 19	€	€ =	€	
€ - L 20	€	€ =	€	Si insuffisance : L 2 C "Sommes à imputer"
€ -	€	€ =	€	

TVA collectée sur recettes y compris cession immobilisations	OG 06	€ X 20 % =	OG 06
		€ X 5,5% =	
		€ X 10 % =	
		€ X % =	
= Total TVA collectée	OG 04 AW	€ -	
- TVA récupérable sur immobilisations	OG 04 AX	€ -	
Montant HT des acquisitions	OGBCT40	€	
- TVA récupérable sur Achats	OG 04 AY	€ -	
= TVA nette due au titre de 2019		€ -	

- Déclarations de TVA (cf CA3 ligne 32)
Montant de la TVA déclarée à payer au titre de :

1 ^{er} tri.€	2 ^{ème} tri.€	3 ^{ème} tri.€	4 ^{ème} tri.€
Janvier€	Avril€	Juillet€	Oct.€
Février€	Mai€	Août€	Nov.€
Mars€	Juin€	Sept.€	Déc.€

+ Report du crédit éventuellement déclaré au 31/12/2019	€
- Report du crédit au 31/12/2018 (si le remboursement n'a pas été demandé)	€ -
- / + Report écart à régulariser / contrôle TVA au 31/12/2018 (sauf écart régularisé sur déclaration rectificative 2018)	€ -
= Eventuel écart à régulariser (sur prochaine CA3) si < 4 000 € ou déclaration rectificative si > à 4 000 €	€

INFO :
 Si le total de la TVA due sur l'exercice est **supérieur à 4 000 €**, vous devez obligatoirement déclarer **mensuellement** votre TVA

(*) Si écart, reporter col. B les sommes déclarées sur les déclarations CA3, et déterminer col.C le détail des régularisations à effectuer sur votre prochaine CA3

TVA versée au Trésor Public sur 2019 (cf comptabilité) (après déduction des crédits remboursés)	OG 04 AG	€
---	----------	---

si vous êtes au Régime simplifié, ne pas remplir cette page, mais le verso